

Lettre d'informations municipales



N° 82 – Septembre 2017

Au Sommaire :

Le mot de l'ajointe

Etat civil

Extraits des comptes rendus du conseil municipal

Au fil des dossiers

Les associations

Annexe : l'école de Boisset autrefois

Horaires d'ouverture de la Mairie :

• Lundi : 16h30 -18h30

• Mardi : 10h-12h

• Mercredi : fermeture

• Jeudi et Vendredi : 10h-12h

• Résolution de problèmes locaux : un cahier de doléances est disponible en Mairie.

Vous pouvez rencontrer les élus sur rendez-vous :

• Lundi 16h30-18h30 :

Claudine COURT / André TARDY

• Mardi 10h-12h :

René HRYNIOW / André TARDY

• Jeudi 10h-12h : René HRYNIOW

• Vendredi 10h-12h :

Claudine COURT / André TARDY

Horaires de la bibliothèque (gratuite) :

• Mercredi : 11h30-12h30

• Vendredi : 15h30-18h30

• Samedi : 11h-12h

Horaires d'hiver de la déchetterie de Montrond (du 1^{er} octobre au 31 mars) :

• Lundi : 14h - 17h

• Mardi au Samedi : 10h - 12 h et 14h - 17h

• Dimanche : 10h - 12h

Les déchetteries sont fermées les jours fériés

Mairie de Boisset-lès-Montrond

1 Place de l'église

42210 Boisset-lès-Montrond

Tél. : 04 77 54 40 16

Courriel : mairie.boisset42@wanadoo.fr

Site de la mairie :

www.boisset-les-montrond.com

Site de Loire Forez Agglomération:
www.loireforez.fr

Le mot de l'ajointe

Le 4 septembre 2017, 124 élèves ont repris le chemin de l'école. Nous souhaitons la bienvenue à Justine RIVAT, nouvelle enseignante dans notre commune auprès des élèves de PS-MS avec Marianne QUINTERO. La classe de MS-GS est assurée par Valérie GENEYTON, celle des CP-CE1 par Nathalie GUE-COTTIN (directrice de l'école) et par Pierre-Henri MARTINEZ, celle des CE1-CE2 par Edith JEANNON et Pierre-Henri MARTINEZ, et celle des CM1-CM2 par Lionel BREJON et Pierre-Henri MARTINEZ.



Cette année, les élèves pourront participer à 2 heures de TAP gérées par l'association « les CHAMBONS ». Cette prestation revient à 2€ de l'heure.

Et toujours des projets intéressants : le potager de l'école riche de ses plantes aromatiques et de ses légumes, le projet académique « livre lu », la venue d'un auteur-illustrateur en partenariat avec la bibliothèque municipale dans le cadre de la fête du livre de MONTBRISON, des cours de natation dispensés du CP au CM2, d'autres projets sont à l'étude ...

Rappel aux parents : deux parkings sont à disposition à proximité de l'école (place du lavoir et parking de la salle de sports), n'hésitez pas à les utiliser pour assurer la sécurité de vos enfants.

Bonne rentrée à tous



Thérèse RICHARD

NAISSANCES

Sincères félicitations aux parents de :

- Lexie COLLINS, née le 28 juin, route du canal
- Mélina SANA, née le 11 juillet, 6, lotissement de lavergnat
- Nathan MINJARD, né le 13 juillet, 8, route du Gué
- Nolwenn GRANGE, née le 19 août, 52, route du canal
- Emma PETIT, née le 23 août, 9, lotissement les fauvettes.
- Lola POMMIER, née le 12 septembre, 35, rue de la terrasse

MARIAGES

Toutes nos félicitations à :

- Laurine RENDU et Jean Michel TERRAT le 15 juillet,
- Emmanuelle BAGROWSKI et Nicolas EICHENBERGER le 15 juillet,
- Sabrina MOREL et Jérôme DURANÇON le 17 juillet,
- Julie COURT et Benjamin ROBERT le 5 août.

DÉCÈS

Nos sincères condoléances à la famille de :

- Paulette dite « Paulo » DUPÉRON à l'âge de 86 ans,
- Denise JOASSARD, décédée le 5 septembre à l'âge de 95 ans.

La Commémoration de la Victoire du 11 novembre aura lieu à Chalain le Comtal à 11heures.



EXTRAIT DE COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

L'intégralité des comptes rendus est disponible sur le site de la mairie après approbation par le conseil municipal

Réunion du Conseil Municipal 11 mai 2017

Affectation des subventions 2017 : CJS, boule de la mare, comité des fêtes, football club, le brigadier d'or, club amitiés loisirs, sou des écoles, cantine, philaclub collections, arts martiaux du forez : 300 € - gentiane et cookie : 150 € - anciens d'Algérie : 100 € - sou des écoles : 1180 € pour le Noël des enfants - subvention exceptionnelle voyage 2016 pour l'école : 450 €.

Validation de devis de travaux :

- Salle des fêtes : porte d'entrée (Claudine Court ne prend pas part au vote), des devis ont été demandés à 2 entreprises, l'Eurl Court est retenue pour un montant de 11 053€ TTC ; rampe d'accès : des devis ont été demandés à 2 entreprises, Métal Hurlant est retenu pour un montant de 1 026€ TTC.
- Loisirs enfants : des jeux, des tables et un filet pare-balls, deux devis demandés, Game Play Enjoy est retenu pour un montant de 17 998€ TTC. Pour l'emplacement définitif des jeux, un sondage sera réalisé auprès de l'école, des nourrices et de la population. Mise en conformité des WC publics (mairie) pour personnes handicapées : mise en attente du projet.
- Ecole : les WC à la turque remplacés, les travaux ont été effectués pendant les vacances scolaires.
- Salle des sports : le mur intérieur de la grande salle est en attente et une étude sur l'éclairage est en cours de réalisation par le SIEL.
- Entretien chemin rural Les Enchaneaux : le devis de l'entreprise EIFFAGE s'élève à 13 000€ TTC.

Achat bande de sécurité RD 105 : la vente de la propriété route de la Gare permet à la commune de se positionner pour aménager une bande de terrain d'un mètre de large afin de réaliser un trottoir ; 20€ par m² pour la partie NJ/PLU, 60€ par m² sur la partie constructible de la parcelle, conservation du portail et réfection du mur à l'identique.

Détachement de parcelle pour faciliter les écoulements des eaux chemin de la Garenne

Questions diverses :

Le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) du PLUi a été présenté en Conseil Communautaire. Il définit les grandes orientations pour les 10 ans à venir. Il doit maintenant faire l'objet d'une présentation en Conseil Municipal.

Réunion du Conseil Municipal 14 juin 2017

Désignation des grands électeurs : un Conseil Municipal extraordinaire aura lieu le 30 juin à 18h 30 afin de désigner 3 titulaires et 3 suppléants pour les élections sénatoriales.

PEDT (Projet D'Etude Territorial) : la modification des horaires scolaires a été envoyée à l'Inspecteur de l'Académie de Lyon et à la Cohésion Sociale.

Nous devons travailler avec les trois communes sur l'année scolaire 2017/2018, en collaboration avec les enseignants et les parents d'élèves. Pour le périscolaire, la réflexion est dans l'attente d'un appel d'offre et d'une éventuelle prise de compétence du centre de loisirs par Loire Forez.

Le coût des TAP en 2015 est de 11 664€ ; après déduction de l'aide de l'Etat il reste 7 104€ à la charge de la commune soit 62€ par enfant.

En 2016, il est de 15 702€ ; après déduction de l'aide de l'Etat il reste 10 152€ à la charge de la commune soit 91€ par enfant.

La commune avait pris un engagement de 3 ans pour rendre le périscolaire gratuit. La majorité des enseignants est favorable à la semaine de 4 jours et demi. Le décret précise qu'il n'y aura plus de subventions pour l'année 2018. Le Conseil Municipal décide de ne pas proroger la gratuité des TAP pour l'année scolaire 2017/2018 (7 voix contre, 6 voix pour et une abstention).

Réflexion sur les travaux antenne mobile :

Du fait que le raccordement de réseau excède 100 m, le pétitionnaire ne peut pas le financer directement à travers un PUP, le dossier est rejeté dans l'attente d'une nouvelle proposition dans le cadre d'une mesure exceptionnelle.

Présentation du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) du PLUi :

Il doit refléter l'image et l'avenir de notre commune au sein de l'intercommunalité pour les 10 ou 15 ans à venir.

Les conseillers sont amenés à réfléchir sur l'avenir de la commune pour en faire part lors du Conseil Municipal de juillet.

Questions diverses :

Pétanque des élus : 2 triplettes sont engagées.

Bande de sécurité RD 105 : nous attendons le devis de métrage du géomètre.

Réunion du Conseil Municipal du 30 juin 2017

Elections sénatoriales : elles auront lieu le 24 septembre 2017, à SAINT-ETIENNE.

Il est procédé à l'élection des titulaires et des suppléants :

- les titulaires : Gisèle MELONI, Emmanuel DIDIER, Isabelle BAPTISTE.

- les suppléants : Claudine COURT, Ginette KANOU, Rose-Marie BREUILLAUD

Questions diverses :

- PADD : deux grosses centralités, MONTBRISON et SAINT JUST ST RAMBERT, sont surtout identifiées par rapport à leur taille, au titre des équipements et des services existants. L'intercommunalité ne doit pas oublier les petites communes.
- Etudes de conventions d'occupation des parcelles communales le long de l'ancienne voie ferrée.
- Problème de stationnement : il faut prendre en compte le problème de sécurité lié à la sortie du chemin des Murettes sur la Route de la Gare. Une signalétique pourrait être envisagée pour interdire le stationnement des poids lourds.
- La subvention demandée à Loire Forez pour la réfection de l'éclairage de la salle des sports n'ayant pas été retenue, le dossier reste en suspens.
- CJS : présentation du nouveau bureau.

AU FIL DES DOSSIERS

RAPPEL : nous vous rappelons qu'un cahier est à votre disposition en mairie pour recueillir vos remarques et suggestions, vous pouvez également vous connecter sur le site de la mairie www.boisset-les-montrond.com

NOUVELLE ACTIVITÉ SUR NOTRE COMMUNE :

Deux infirmières officient sur notre commune. Vous pouvez les contacter au 06 45 82 92 01. Prochainement elles disposeront d'un cabinet après réhabilitation du restaurant « Le Pascha » au Cerizet.

DÉPÔTS SAUVAGES :

Encore des tontes, coupes et autres, déposées le long de l'ancienne voie ferrée ou sur les chemins communaux !!! Nous vous rappelons qu'une déchetterie est à votre disposition à MONTROND LES BAINS, route de MARCLOPT.

URBANISME :

Selon la nature ou l'importance des travaux ou aménagements que vous envisagez d'effectuer sur votre propriété, vous devez au préalable faire une demande d'autorisation auprès de la mairie.

Quelques rappels :

Clôture : avant d'édifier un mur de clôture, il y a lieu d'établir une déclaration préalable et dans la plupart des cas, une demande d'alignement au service gestionnaire de la voirie (LFA ou DDT).

Abri de jardin : attention à la surface d'emprise au sol

- inférieure à 20 m² : dépôt d'une déclaration préalable avec surface habitable nulle,
- supérieure à 20 m² : dépôt d'un permis de construire.

Garage ou atelier :

- attenant à l'habitation : dépôt d'un permis de construire.
- autres cas : dépôt d'une déclaration préalable en fonction de la surface d'emprise au sol.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale a repris ses horaires habituels avec le même fonctionnement :

- emprunts et réservations sur place,
- une **carte d'usager unique et gratuite** donne accès à l'ensemble du réseau des 36 bibliothèques-médiathèques, et à une offre de plus de 200 000 livres, CD, DVD, partitions...
- un règlement unique,
- un portail commun : www.mediatheques.loireforez.fr pour consulter les ressources en ligne, réserver des documents, connaître l'actualité culturelle des bibliothèques,
- un programme commun de manifestations culturelles sur l'ensemble du territoire.

La bibliothèque municipale fait partie du réseau de la **Direction Départementale du Livre et du Multimédia (DDLMM)**.



ENQUÊTE /

Bibliothèques et médiathèques de la Loire

Participez à notre enquête publique
et aidez-nous à faire évoluer le service du réseau départemental de lecture publique !

Rendez-vous du 12 septembre au 15 octobre 2017 sur www.loire.fr

Loire LE DÉPARTEMENT

Le Département de la Loire lance une grande enquête sur les médiathèques et bibliothèques de la Loire ouverte à tous, que vous fréquentiez ou non une bibliothèque.

Nous vous invitons à vous connecter jusqu'au 15 octobre sur le site www.loire.fr pour participer à cette enquête publique destinée à mieux connaître les pratiques des Ligériens, et à faire évoluer le service du réseau départemental de lecture publique dans le but de répondre aux besoins du plus grand nombre.

AU REVOIR ANDRÉ

Le site créé par André VIALLARD n'est plus mis à jour depuis le 15 juin 2017. Il sera fermé définitivement le 31 décembre 2017.

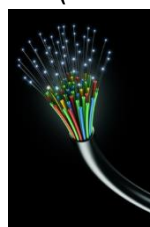
André VIALLARD s'est attaché à couvrir un maximum d'événements qui se sont déroulés sur la commune, mais pour des raisons personnelles, de gestion et des difficultés rencontrées, il lui est impossible de continuer.

L'équipe de rédaction de cette lettre, les membres du conseil municipal, tiennent à le remercier pour son excellent travail, sa présence dynamique et chaleureuse, son implication au quotidien dans la vie du village qui ont permis aux boissetaires de revivre sur son site les actualités passées et présentes de la commune.



URGENCE : il serait dommage que ce site et son contenu tombent dans les oubliettes. Nous sommes à la recherche d'une personne pour lui succéder et reprendre le flambeau.

THD42 (Très Haut Débit dans la Loire) ET ADRESSAGE



Dans le cadre du déploiement prochain par le SIEL, du Très Haut Débit par la fibre optique, il a fallu mettre à jour les adresses de notre commune. A ce jour l'adressage est finalisé. Le reliquat des plaques manquantes d'identification des habitations sera commandé en octobre pour une fourniture en novembre.

Remarque : si vous avez un doute sur votre adresse, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie par mail ou téléphone. Une attestation d'adressage vous sera communiquée si nécessaire.

Nota : dans le courant du mois d'octobre, une tranchée étroite de génie civil sera réalisée entre le Cerizet et le carrefour Roche/Etangs. Pendant ces travaux, le trafic sur la Route de la Gare sera sérieusement perturbé ! Alors soyez compréhensifs !! Merci.

CONCOURS DE PÉTANQUE DES ÉLUS :

Le 2 Septembre a eu lieu le concours de pétanque des élus de l'arrondissement de MONTBRISON à BOËN-SUR-LIGNON. 78 triplettes se sont affrontées en trois parties sous une météo plus que maussade pour se disputer le challenge « Marcel MAZET ».

Notre commune était représentée par deux triplettes qui se sont bien défendues tout au long de la journée. La pluie n'a pas réussi à décourager les équipes qui se sont affrontées dans une ambiance conviviale jusqu'à 19h.

C'est la commune de CHAMBOEUF qui a remporté le challenge ; elle organisera la prochaine manifestation en 2018 où nos élus représenteront une nouvelle fois notre commune.



LES ASSOCIATIONS

Le **PHILA CLUB MULTI COLLECTIONS** organise son

EXPOSITION - BOURSE D'ECHANGE

Dimanche 15 Octobre 2017 de 9h à 17h, à la salle des fêtes
avec un thème particulier : "Le Vélo"

Entrée gratuite

Inscriptions pour réservation des places aux personnes désirant débiter :
06 85 25 92 67 ou e-mail yvespileyre@orange.fr

L'exposition est ouverte à tous les collectionneurs :
timbres, cartes postales, muselets, stylos ...

Les personnes intéressées désirant rejoindre le club peuvent nous
retrouver tous les 1^{er} vendredis du mois à la salle des fêtes à 20h et faire
évaluer leurs collections diverses

Association ARTS MARTIAUX DU FOREZ

Cette nouvelle saison a commencé avec la
reprise des cours le 19 Septembre 2017.

Ils sont assurés par Gérard SCHREIBER.

Les prix et les horaires pour cette saison restent inchangés.



- Cours de Karaté/Kobudo enfants : mardis et vendredis de 18h15 à 19h15.
La cotisation annuelle est de 60€.
- Cours de Karaté/Kobudo adultes : mardis et vendredis de 19h15 à 21h30 + un samedi par mois de 10h30 à 12h.
La cotisation annuelle est de 70€.
- Cours de Taichi-Chi Gong : mercredis de 19h à 20h30
+ un samedi par mois de 9h à 10h30.
La cotisation annuelle est de 45€.

Afin de vous permettre de vous faire une idée, deux cours d'essai vous
sont offerts.

*Cette année l'association organise son traditionnel nouvel an chinois qui
aura lieu samedi 3 février 2018 à la salle des fêtes de BOISSET LES
MONTROND.*

*La soirée se déroulera avec des démonstrations de chaque discipline, un
repas sur le thème asiatique et une soirée dansante. Toutes les
personnes souhaitant s'inscrire peuvent contacter Gérard ou Maria.*

Pour tous renseignements : info@artsmartiauxforez.fr, et/ou
www.artsmartiaux-forez.fr également par téléphone :
Gérard : 06 10 44 64 96 - Maria : 06 61 77 77 49

CJS :

Le 30 août a eu lieu l'assemblée extraordinaire
du CJS (Club Jeunesse et Sports) dans la
salle des associations du gymnase.

Une vingtaine de personnes a assisté à la
présentation du nouveau bureau dont les
membres ont entièrement été renouvelés.

Béatrice BORIE et Nathalie CLAVELLOUX
se partagent la présidence, Emmanuel DIDIER, trésorier et
Magali BOURRAT, secrétaire.

Le conseil compte désormais 11 membres : Guy BEAU, secrétaire adjoint
(absent ce jour-là), Arlette GIRAUD (trésorière adjointe), Michel GIRAUD,
David VIAL, Thierry VILLON, Françoise et Jérôme CHAPELON.

Béatrice BORIE a indiqué que les statuts du CJS avaient été modifiés et
étaient consultables sur demande.



Les huit activités du CJS sont désormais représentées au conseil afin
d'améliorer la gestion du club et permettre une meilleure cohésion. Lors
d'un rapide bilan des activités, chaque représentant a rappelé les horaires
et le montant des cotisations.



Manu DIDIER, Béatrice BORIE, Nathalie CLAVELLOUX,
Magali BOURRAT

Voici un récapitulatif des activités du CJS

- **Volley** : contact David VIAL (06 47 56 02 89).
3 équipes (3 niveaux différents) s'entraînent les lundis,
à partir de 20h30. La licence est de 90 €.
 - **Gym** : contact Arlette GIRAUD (07 71 16 61 69)
4 ateliers, deux jours par semaine :
les lundis à partir de 18 h45 : gym fitness et step,
les jeudis dès 17 h 45 : body sculpt, gym douce et renforcement
musculaire.
Tarifs annuels : 45 € pour un cours par semaine, 75€ pour deux cours,
forfait de 90€.
 - **Badminton** : contact Magali BOURRAT (06 24 97 62 43)
2 entraînements par semaine : les mardis à partir de 21h et vendredis
de 9h45 à 21h45. Le montant de la cotisation est de 45 €.
 - **Basket** : contact Florence GOURGAUD (06 07 21 26 43).
site : club.quomodo.com/basket/club-boisset-les-montrond
10 équipes sont inscrites cette saison : U7, U9 M, U9 F, U11 M, U13 M
(entraînements à MONTROND), U15 F, U15 M, U20 M, DF4 F ainsi
qu'une équipe loisirs féminine. Les tarifs des licences vont de 60 à 90€.
 - **Tennis et guitare** : contact Michel GIRAUD (04 77 54 81 97)
initiation tennis : les samedis entre 11h et 12h. Cotisation : 45€.
Initiation guitare (à partir de 7 ans), à la salle des fêtes les mercredis,
horaire à définir. Cotisation : 35€.
 - **Chorale** : contact Thierry VILLON (06 09 64 40 33)
35 choristes : répétitions à la salle des fêtes les mardis de 20h30 à 22h.
Cotisation : 50 €.
 - **Poker** : contact Guy BEAU (06 72 43 83 47)
un vendredi par mois, à partir de 21h à la salle des fêtes.
Cotisation : 20€.
- Un cours d'essai est offert pour toutes les activités du CJS.

HOMMAGE À « PAULO »



Paulette DUPÉRON nous a quittés. Pendant 25 ans, elle
a animé la gym d'entretien et le yoga pour le CJS. Elle
participait activement à l'organisation des manifestations
du village.